



CONSERVATOIRE
DE BORDEAUX
JACQUES THIBAUD

ACADEMIE
DE BORDEAUX
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Gironde



CLASSE À HORAIRES AMÉNAGÉS MUSIQUE (CHAM)

À L'ÉCOLE ANDRÉ MEUNIER



Ville de
BORDEAUX

Les CHAM

comment ça marche ?

- l'élève admis en CHAM est **scolarisé à l'école André Meunier** et suit un cursus en musique au Conservatoire de Bordeaux pendant le temps scolaire
- la musique est pratiquée tous les jours d'école
- le dispositif est accessible dès le CE1
- 24 élèves débutants se répartissent les 8 instruments présentés en début d'année scolaire

Comment s'organisent les cours à l'école ?

- l'élève en CHAM suit les mêmes apprentissages que les autres élèves, dont 1 heure d'éducation musicale avec le professeur des écoles
- un musicien intervenant du conservatoire est présent à l'école 3 heures par semaine

Comment s'organisent les cours au conservatoire ?

3 cours par semaine

- cours d'instrument (*en petit groupe*)
- formation musicale
- pratique collective





Les dates à retenir

FÉVRIER : réunion d'information

Vous pouvez vous informer sur le dispositif CHAM Primaire lors des portes ouvertes du conservatoire **samedi 28 février de 9h30 à 10h30**.

- renseignements sur conservatoire.bordeaux.fr

AVRIL : date limite de candidature

Les candidatures s'effectuent **uniquement** en ligne sur conservatoire.bordeaux.fr.

Les inscriptions sont ouvertes à partir du **dimanche 1^{er} février** et jusqu'au **dimanche 5 avril**.

AVRIL-MAI : tests d'entrée et entretiens

Pour une entrée en CE1, les tests auront lieu **mercredi 22 avril à l'école André Meunier**. L'horaire précis sera communiqué dans la convocation.
Détail des épreuves : cours collectif et entretien avec des représentants du conservatoire, de l'école et de la DSDEN, en présence d'au moins l'un des parents

Une entrée en CE2, CM1 ou CM2 est possible pour les élèves non-débutants en fonction des places disponibles (information auprès de la vie scolaire).

Les tests auront lieu **jeudi 7 mai au conservatoire**.

L'horaire précis sera communiqué dans la convocation. Chaque élève devra interpréter un morceau de son choix.

JUIN : publication des résultats

Les résultats d'admissibilité seront publiés sur le site du conservatoire **dans le courant du mois de juin**, à la suite de la commission de la DSDEN.



Contacts utiles

Conservatoire de Bordeaux – Jacques Thibaud

22 quai Sainte-Croix – CS 82065

33088 Bordeaux Cedex

Service vie scolaire • Laura Desgouilles : 05 56 92 96 96

viescolaire.conservatoire@mairie-bordeaux.fr

École André Meunier

2 rue du Noviciat • 33800 Bordeaux

Directrice • Mme Dubès : 05 56 91 78 91

À noter

Les doubles cursus danse et musique ne sont pas possibles au conservatoire.

Combien coûte la formation ?

Les élèves inscrits en Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM) sont exonérés des droits d'inscription au conservatoire.

La location d'un instrument est possible selon les modalités suivantes :

- signer un contrat de prêt
- fournir une attestation d'assurance
- s'acquitter d'une participation de 84€/an pour l'entretien de l'instrument

